Le CESE a voté un avis sur la gestion et l'usage de l'eau en agriculture

Catégorie
Vie de l'assemblée
Date de publication
Publiée le 29/04/2013
Saisine liée :
La gestion et l'usage de l'eau en agriculture
Sous-titre
Séance plénière du 23 avril 2013
Chapeau

Avis présenté par Mme Florence DENIER-PASQUIER, au nom de la section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation présidée par M. Joseph Giroud.

Corps

La terre ne se cultive pas sans eau, l'eau ne se gère pas sans la terre. Les liens entre l'eau, les sols et donc l'agriculture sont indissociables. Même si de nombreux autres facteurs entrent en compte, les mutations contemporaines des modes de production agricoles ont des conséquences sur le cycle naturel de l'eau et sur les équilibres de cette ressource. L'occupation de l'espace rural et les procédés d'exploitation des terres influencent la quantité et la qualité de l'eau disponible sur un bassin versant. Les relations entre l'eau et l'agriculture constituent donc un enjeu majeur de société.

L'avis du CESE traite cette problématique dans le strict cadre de l'activité agricole, essentiellement à l'échelle de la France métropolitaine. Il prend en compte les défis auxquels l'agriculture doit faire face dans un contexte mondialisé, fortement concurrentiel et perturbé : une meilleure autonomie alimentaire à l'échelle nationale et européenne, l'alimentation en eau potable, la préservation de la qualité de l'eau et des milieux naturels, l'adaptation au changement climatique…Il aborde résolument des problématiques qui font débat sur les territoires. Parmi ces sujets controversés, deux d'entre eux ont fait l'objet de divergences au sein de notre assemblée : le financement de certains leviers de réduction des pollutions diffuses (redevances…) et la création de nouveaux stockages d'eau pour l'irrigation.

Au même titre que tous les autres usages de l'eau, l'agriculture doit respecter l'équilibre des écosystèmes pour demeurer productive à long terme.

Les préconisations formulées témoignent de la conviction qu'il n'y a pas d'opposition fondamentale entre l'indispensable développement de l'agriculture, le maintien de la qualité de l'eau et la préservation des milieux aquatiques.

Toutefois, au regard des progrès significatifs restant à accomplir, le CESE appelle à des changements structurels. Les chemins à emprunter sont évidemment différents selon les territoires et leurs enjeux : développer une action prioritaire sur les plus sensibles peut permettre de construire graduellement des solutions utiles à tous.

Cette transition ne peut se faire sans mesures adaptées pour accompagner les agriculteurs et les autres acteurs socio-économiques. La reconquête progressive, et donc collective, des équilibres environnementaux est un

vecteur d’innovations sociales et techniques, permettant une gestion sécurisée sur le long terme des biens communs vitaux que sont l’eau et l’alimentation.

Seule une démarche cohérente et concertée, engagée progressivement des parcelles agricoles aux grands bassins versants, peut donc permettre de nourrir les dynamiques déjà en oeuvre, afin de répondre efficacement aux défis communs de l’eau et de l’agriculture.

- Résultat du vote : 104 pour, 21 contre, 45 abstention sur 170 votants
- Téléchargez l'avis

Présentation plénière du CESE : eau et usage de l'eau en agriculture _ 23 avril 2013 from **Conseil Economique Social et Environnemental**

Tags :

- live
- eau
- Agriculture

© - copyright CESE - Mai 2024